

Déclassement du domaine public de voies et parties de voies communales

M. LE MAIRE, Rapporteur : Afin d'améliorer les conditions de vie de ses locataires, la SAFC, en liaison avec la Ville de Besançon, a restructuré une partie de ses constructions et des abords dans le secteur Palente-Orchamps.

Dans le cadre de ce réaménagement, une nouvelle redistribution des parcelles s'avère nécessaire pour une meilleure adaptation du site au projet global et une meilleure répartition de l'entretien.

Il est proposé :

- . dans une première étape, le déclassement du domaine public de certaines voies,
- . puis un échange de domanialité entre la SAFC et la Ville,
- . enfin, la partie du site à vocation de domaine public sera reclassée dans le domaine public de la Ville.

L'enquête publique relative au déclassement s'est déroulée du 15 septembre 1998 au 29 septembre 1998.

Aucune réclamation ni observation n'ayant été formulée pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur, M. Georges PERRIN, a émis un avis favorable sans réserve au projet de déclassement du domaine public des voies et parties de voies communales suivantes : Chemin du Barlot (partie), Rue Hector Berlioz, Boulevard Léon Blum (antenne n° 83/87), Rue Frédéric Chopin, Rue Claude Debussy, Rue Charles Gounod, Rue Maurice Ravel, Rue Emile Scaremberg.

En conséquence, sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à approuver le déclassement des voies et parties de voies susvisées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 12 novembre 1998.